

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 10 septembre 2018 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Nouméa**

NOR : JUS B1825 668 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Angélique KASTENDEUCH (REIFF), greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire à la cour d'appel de Nouméa.

Article 2

Monsieur Mohamed-Larbi TEBBAL, adjoint administratif principal, est, à la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire à la cour d'appel de Nouméa.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de NOUMEA, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 10 septembre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY